

Sujet: [INTERNET] NUISANCE...!

De : winckel <mg.winckel@gmail.com>

Date : Wed, 24 Jan 2018 16:31:14 +0100

Pour : pref-ep-2x3voies10poitiersveigne@indre-et-loire.gouv.fr

Copie à : barbottins@hotmail.com

Bonjour

Vous n'êtes pas sans savoir: quand la circulation des véhicules augmentent; la nuisance par le bruit et la pollution sont proportionnelles.....

A ce sujet je vous serai gré de spécifier dans le cahier des charges, dans le paragraphe des conditions de réalisation des travaux effectués par l'entreprise Vinci, **la conception d' une butte de terre (merlon) couverte de végétaux persistants, plus haut que les toits des camions et des cars, installée de part et d'autre de l'autoroute, entre Naintré (Le pont de l'autoroute pour allé à Scorbé-Clairevaux) et le centre équestre de la Ballonnière**

Cordialement



7, chemin de la Rabotte
86530 Naintré

- ☎ 05 49 90 18 54
- 📠 07 82 64 12 93